

PROGRAMME VAE : TP AGENT TECHNIQUE DE VENTE EN MAGASIN

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés en CDI ou CDD, demandeurs d'emploi
Justifier de plus de 36 mois (3 ans) d'expérience en rapport avec le diplôme

MISSIONS

Approvisionner un rayon ou un point de vente et contribuer aux ventes du magasin. Participer à la tenue des réserves et au rangement des marchandises.

Veiller à la propreté du rayon ou du point de vente et participer à la mise en place des opérations commerciales.

Aider le client à choisir ses produits, le servir et procéder à l'encaissement des ventes.

NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau V : diplôme inscrit au RNCP

Diplôme équivalent :

Employé libre service

ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Vendeur spécialisé en magasin

Responsable de rayon

DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Demande de recevabilité (livret1) à compléter

Constitution d'un dossier de pratique professionnelle (livret2)

Constitution d'un dossier de preuve

Préparation de passage devant un jury de professionnels

Suivi post validation

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

20 heures :

- 15 heures de réalisation du livret2

- 3 heures de préparation de passage devant le jury

- 2 heures de suivi post validation

APERÇU DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Compétences techniques et fonctionnelles

Approvisionner un linéaire ou un point de vente

Prendre en charge les marchandises à la réception, les vérifier, les préparer, les stocker ou les acheminer vers la surface de vente

Remplir le rayon en respectant les règles d'implantation, la sécurité des personnes et des biens

Participer au suivi des stocks et contribuer à leur fiabilité en effectuant principalement des comptages et des vérifications

Vendre en magasin par l'accueil, le conseil, le service à la clientèle et par la mise en valeur des produits

Accueillir, renseigner, conseiller, servir le client sur la surface de vente

Contribuer à l'attractivité du point de vente

Enregistrer les marchandises vendues et encaisser